

GESTION DE LA MOBILITÉ ET TRAFIC PENDULAIRE

Solutions possibles pour les entreprises suisses

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Ce guide a pour but de donner aux entreprises la possibilité d'élaborer une stratégie de mobilité durable en ce qui concerne les déplacements pendulaires de leurs propres collaboratrices et collaborateurs. Les mesures possibles sont différencierées selon le lieu et le modèle de temps de travail. L'entreprise peut, à l'aide de ce guide, choisir une ou plusieurs mesures qui lui conviennent le mieux. La liste n'est pas exhaustive et doit servir de base de réflexion pour une mobilité durable.

POURQUOI LE TRAFIC PENDULAIRE EST-IL IMPORTANT ?

La mobilité a une influence directe sur la durabilité. Rien qu'en Suisse, elle était à l'origine d'environ 40% des émissions de CO₂ en 2020. Environ 70% de ces émissions sont imputables à la circulation des voitures particulières.

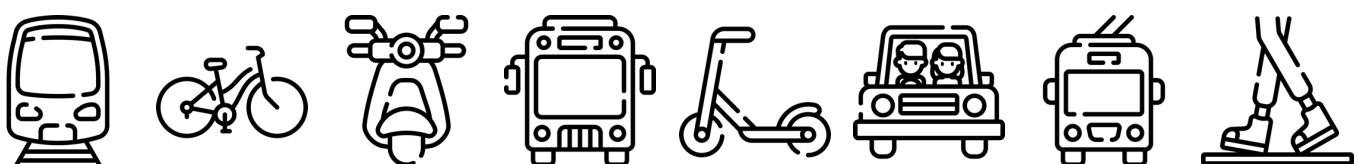
La mobilité est à l'origine d'environ 40% des émissions de CO₂ en Suisse.

Le trafic pendulaire représente une grande partie de la mobilité suisse : en 2020, huit personnes actives sur dix en Suisse étaient des pendulaires. Cela correspond à environ 3,5 millions de personnes. Un peu plus de la moitié de ces personnes (52 %) utilisaient la voiture comme principal moyen de transport pour se rendre au travail. Bien que le trajet domicile-travail ne représente qu'environ 25% de la distance parcourue quotidiennement, contre près de 45% pour les loisirs, le choix du mode de transport pour se rendre au travail peut influencer le choix du mode de transport pour les loisirs. Il est donc très utile que les entreprises prennent des mesures pour promouvoir une mobilité pendulaire plus durable.

Plus de la moitié des pendulaires en Suisse utilisent la voiture comme moyen de transport principal.

POURQUOI UNE ENTREPRISE DOIT-ELLE SE SOUCIER DU TRAFIC PENDULAIRE ?

Selon la stratégie « Développement durable 2030 » du Conseil fédéral, la Confédération s'engage à créer des lignes directrices claires et les bases nécessaires pour faire avancer la transformation vers une économie durable. Pour ce faire, l'économie privée est également sollicitée en fixant des objectifs ambitieux pour ses propres contributions au développement durable, en créant des modèles commerciaux correspondants et en démontrant les progrès réalisés. C'est pourquoi les entreprises ont tout intérêt à concevoir une mobilité durable. SuisseEnergie identifie en outre deux incitations : économiser de l'argent, car une mobilité durable entraîne une augmentation de l'efficacité des transports de service et d'entreprise et une réduction des coûts ; et des collaboratrices et collaborateurs heureux, car une meilleure accessibilité entraîne une plus grande attractivité du site et une plus grande satisfaction du personnel et des clients.



QUELLES SONT LES CONDITIONS-CADRES NÉCESSAIRES ?

Certaines conditions-cadres facilitent la mise en œuvre de mesures de durabilité dans le domaine du trafic pendulaire. Elles sont réparties en quatre types de comportement : savoir, pouvoir, faire, montrer.

SAVOIR	<ul style="list-style-type: none">○ Rassembler et présenter des informations et des faits○ Sensibiliser le personnel à la thématique○ Choisir une approche pragmatique, c'est-à-dire ne pas procéder de manière trop compliquée afin d'impliquer au mieux le personnel○ Connaître ou recenser les habitudes de mobilité de son propre personnel
POUVOIR	<ul style="list-style-type: none">○ Définir des interventions sur mesure, utilisables pour les propres structures de l'entreprise○ Laisser de côté les discussions idéologiques○ Créer des conditions-cadres et un soutien top-down
FAIRE	<ul style="list-style-type: none">○ Commencer avec un exemple○ Donner la possibilités aux personnes motivées de participer de manière positive○ Prendre en compte des différentes situations et créer des alternatives○ Demander au management de montrer l'exemple
MONTRER	<ul style="list-style-type: none">○ Établir des rapports réguliers (et simples) sur les résultats obtenus○ Expliquer qu'il s'agit d'un sujet dynamique et qu'il n'est pas mesurable à la virgule près

QUELLES SONT LES MESURES POSSIBLES DANS LE DOMAINE DU TRAFIC PENDULAIRE ?

La localisation de l'entreprise et le modèle de temps de travail sont décisifs pour le choix et la mise en œuvre de mesures dans le domaine du trafic pendulaire.



Localisation : la localisation d'une entreprise a une influence sur les possibilités liées à la mobilité durable, car l'entreprise sera plus ou moins accessible par les transports publics, à vélo ou à pied. On distingue trois types de localisation : le noyau urbain, la zone d'influence des noyaux urbains (= agglomération), les zones hors de l'influence des noyaux urbains (= campagne).



Modèle de temps de travail : les horaires de travail flexibles ou fixes ont une influence sur la mobilité, car ils contrôlent la demande en termes de mobilité. On distingue généralement les entreprises actives dans le secteur privé (agriculture), le secteur secondaire (industrie) ou le secteur tertiaire (services). Toutefois, les considérations sur la mobilité ne portent pas tant sur le secteur en soi que sur l'impact que cela a sur les horaires de travail et sur la présence ou non de travail par équipes successives.

Les mesures possibles sont par la suite différencierées selon ces catégories. La remarque suivante s'applique à l'utilisation de la **matrice de mesures** : une entreprise doit d'abord se demander si elle se trouve dans un noyau urbain, dans la zone d'influence des noyaux urbains ou en dehors de l'influence des noyaux urbains. La deuxième question est de savoir si les horaires de travail sont fixes ou flexibles. Le champ correspondant représente les mesures possibles qui conviennent à cette situation. Plusieurs champs peuvent également correspondre à une seule entreprise. La liste n'est pas exhaustive. Les chiffres dans les cases correspondent aux mesures mentionnées sous le tableau.

LA MATRICE DE MESURES

	Noyau urbain	Zone d'influence des noyaux urbains	Zone hors de l'influence des noyaux urbains
Horaires de travail fixes	1 2 3 4 5 6 7 9 10 11 12 13 14 15 17 18 20 25 26	1 2 3 4 5 6 8 9 10 11 12 13 14 15 16 19 20 23 24 25 26	1 2 3 4 5 6 8 9 10 11 12 13 14 15 16 19 20 21 22 23 24 25 26
Horaires de travail flexibles	1 2 3 4 5 6 7 9 10 11 13 18 14 15 17 20 25 26	1 2 3 4 5 6 8 9 10 11 13 14 15 16 19 20 23 25 26	1 2 3 4 5 6 8 9 10 11 13 14 15 16 19 20 21 22 23 25 26

* Les mesures avec un fond blanc # ne s'appliquent que partiellement à la catégorie indiquée.

LISTE DES MESURES

Transports publics et vélo



1. Participer aux abonnements de transports publics
2. Participer à la réparation du vélo
3. Participer à l'achat d'un vélo / vélo électrique
4. Mettre à disposition un parking couvert et sécurisé pour les vélos
5. Mettre à disposition des vestiaires et des douches pour les cyclistes
6. Mettre à disposition un petit kit de réparation pour les vélos (pompe à air, etc.)

Places de stationnement



7. Si possible, ne pas mettre de places de stationnement à disposition du personnel
8. Gérer et exploiter les parkings de l'entreprise (nombre, coûts, distance entre le lieu de travail et le domicile, etc.)
9. Mettre à disposition des stations de recharge pour vélos et voitures électriques
10. Réserver un quota fixe de places de stationnement pour les voitures électriques

Homeoffice, Coworking, etc.



11. Proposer le travail à domicile (homeoffice) là où c'est possible
12. Proposer des horaires de travail flexibles là où c'est possible
13. Développer une infrastructure pour les vidéoconférences
14. Offrir aux collaboratrices et collaborateurs la possibilité de travailler dans des espaces de coworking bien situés pour eux
15. Organiser les réunions qui rassemblent physiquement le personnel de différentes filiales et/ou d'autres entreprises dans des lieux bien desservis (p. ex. à Olten)

Partenariats



16. Conclure des partenariats avec des fournisseurs de carsharing
17. Mettre à disposition des véhicules d'entreprise pour les trajets privés également
18. Conclure un partenariat avec des fournisseurs de vélos en libre-service
19. Mettre des vélos à disposition du personnel pour se rendre p.ex. de la gare voisine à l'entreprise
20. Encourager le covoiturage
21. Prendre contact avec les fournisseurs de transports publics régionaux et conclure un éventuel partenariat (p. ex. extension de l'infrastructure avec nouvel arrêt de bus)
22. Rechercher un partenariat avec les entreprises du voisinage qui doivent faire face à des défis similaires en matière de mobilité et développer des solutions communes
23. Organiser des navettes fixes de/vers la gare la plus proche
24. Faire coïncider les horaires de travail avec les horaires des transports publics afin d'éviter les temps d'attente

Autres



25. Mettre à disposition des places de stationnement uniquement pour les voitures de classe d'efficacité énergétique A et B ou pour celles de plus de cinq ans
26. Proposer une participation financière uniquement pour les voitures privées de classe d'efficacité énergétique A ou B

SOURCES ET LIENS COMPLÉMENTAIRES

Canton de Vaud (2016). Plan de mobilité d'entreprise : un outil pour maîtriser le trafic pendulaire. Canton - Communes, Périodique pour les communes vaudoises 43. <https://info.vd.ch/canton-communes/2016/septembre/numero-43/plan-de-mobilite-dentreprise-un-outil-pour-maitriser-le-trafic-pendulaire> (état le 27.12.2022)

Conseil fédéral (2021). Stratégie pour le développement durable 2030. Berne. <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-durable/strategie/sdd.html> (état le 27.12.2022)

Marti, C. (2018). Maîtriser le trafic professionnel et des pendulaires - la gestion de la mobilité au Tessin. LITRA. <https://litra.ch/fr/news/maitriser-le-trafic-professionnel-et-des-pendulaires-la-gestion-de-la-mobilite-au-tessin/> (état le 27.12.2022)

Mobility Management Suisse. Conseil. <https://mms-gms.ch/fr/conseil/> (état le 27.12.2022)

Mobilservice. Page d'accueil. <https://www.mobilservice.ch/fr/> (état le 27.12.2022)

mobitool. Info. <https://www.mobitool.ch/fr/info/a-propos-de-mobitool-9.html> (état le 27.12.2022)

Office fédéral de la statistique (online). Impacts sur l'environnement. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/mobilite-transports/accidents-impact-environnement/impact-environnement.html> (état le 27.12.2022)

Office fédéral de la statistique (online). Pendularité. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/mobilite-transports/transport-personnes/pendularite.html> (état le 27.12.2022)

Office fédéral de la statistique (2021). Mobilité et transports. Panorama. Neuchâtel. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/mobilite-transports.assetdetail.16704301.html> (état le 27.12.2022)

SuisseEnergie (online). Gestion de la mobilité dans les entreprises. <https://www.suisseenergie.ch/entreprises/gestion-de-la-mobilite/> (état le 27.12.2022)

SuisseEnergie (online). Bureau de coordination pour la mobilité durable (COMO). <https://www.suisseenergie.ch/encouragement-de-projet/como/> (état le 27.12.2022)

Trafikguide. Page d'accueil. <https://trafik.guide> (état le 27.12.2022)

Icônes : Flaticon.com

INFORMATIONS

Ce guide a été élaboré dans le cadre d'un travail de fin d'études du *CAS Sustainable Management* 2022 à la Haute école de Lucerne (Hochschule Luzern, Wirtschaft, Institut für Betriebs- und Regionalökonomie). Ce guide représente l'opinion des personnes qui l'ont rédigé et ne reflète pas fondamentalement l'opinion d'autres organisations.

Rédaction : Sebastian Odermatt, Marion Baud-Lavigne, Carlos Calzas Bolliger

Encadrement du travail : Simone Durrer-Merkle

Direction du CAS : Prof. Dr. Markus Zemp et Dr. Martin Brasser

Lucerne University of
Applied Sciences and Arts

**HOCHSCHULE
LUZERN**